

Notre-Dame-Des-Landes : La manifestation de samedi se prépare

Samedi, les rues de Nantes vont une nouvelle fois voir les opposants au projet d'aéroport de Notre-Des-Landes défiler. Une manifestation y est de nouveau organisée, à l'appel de la coordination des opposants (qui regroupe une cinquantaine d'associations, collectifs, syndicats et mouvements politiques), le collectif des naturalistes en lutte, le Copain 44 (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées), et les habitants de la Zad (Zone d'Aménagement Différée, devenue Zone à défendre). « *C'est le moment d'agir, suite aux arrêtés préfectoraux qui ont été déposés en décembre dernier, sur la préservation de l'eau et des espèces protégés* », souligne Julien Durand, porte-parole de l'Acipa (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes). « *C'est aussi la bonne période pour faire peser les débats autour du projet d'aéroport, pendant la campagne pour les élections municipales, et les européennes* », poursuit-il.

Des recours contre les arrêtés préfectoraux

C'est également l'occasion pour les opposants de faire un point sur la situation autour du projet d'aéroport. « *Il n'y a plus rien en terme de préparation de travaux sur la zone depuis le 31 mars 2013, soit quasiment un an* », signale Julien Durand. « *Toutes les maisons sont occupées, et les terrains agricoles seront exploités et cultivés au printemps* », précise-t-il. Des recours ont été par ailleurs déposés auprès du tribunal administratif de Nantes, contre les arrêtés

relatifs à l'eau et aux espèces protégées, qui ont été publiés par la préfecture en décembre dernier. Les « naturalistes en lutte », qui ont répertorié la biodiversité présente sur le site où doit se situer l'aéroport, ont estimé que la méthode pour les compensations écologiques n'est pas bonne. « *Nous avons aussi saisi la commission des pétitions au niveau de l'Europe. Il s'agit aussi, avec cette action, d'alimenter la réflexion sur le sujet au sein de l'Union Européenne, afin de maintenir le contentieux contre la France* », explique Julien Durand.

En attendant des décisions, les préparations pour la manifestation de samedi vont bon train. « *Nous espérons une énorme mobilisation pour montrer aux politiques qu'il est temps d'arrêter ce projet d'aéroport* », commente ainsi le porte-parole de l'Acipa.

Samedi, à Vannes (56) une vélorution a appelé à la manifestation...

Samedi 15 février, le collectif Vannetais contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, a organisé une vélorution dans les rues de Vannes. Le but ? Informer la population de la manifestation du 22 février. "18 personnes ont effectué un circuit à vélo en file indienne, ponctué d'annonces à la manière des garde champêtre de l'époque : deux personnes déclamaient une phrase, et le groupe leur faisait écho. Dix autres étaient sur le port pour distribuer des tracts et discuter avec les passants" explique l'une des participantes.

De la mairie à la gare, en passant par les rues piétonnes, pendant 1h30 de circuit, des échos pour ou contre, ont retenti. "Des individus sont venus nous soutenir et exprimer leur refus de l'aéroport à Notre Dame des Landes. D'autres en revanche, se sont exprimés en faveur du projet: ils mettent en avant l'utilité pour les affaires, les voyages... Comme si

l'aéroport Nantes Atlantique n'existait pas! Un autre argument est avancé: la création d'emplois, sans savoir exactement lesquels... Ils occultent totalement les dégâts environnementaux qu'occasionneraient l'aéroport. A leurs yeux, nous sommes opposés au progrès. Ils nous reprochent de vouloir revenir à la bougie. C'est une vision très caricaturée » note la participante. Qui relève d'un manque cruel d'information...

Rendez-vous samedi 22 février à partir de 13h devant la préfecture de Nantes.



Des participants à la vélorution, action initiée par le collectif vannetais contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, ici, sur le port de Vannes. © Collectif de Vannes anti NDDL.



« Vague Bleue Eco-conception », engager les chantiers vers une démarche durable

En se basant sur les analyses du cycle de vie d'un bateau équipé (voile ou moteur) réalisées par l'Université de Bretagne Sud, le réseau EcoNav a élaboré un référentiel d'analyse pour une évaluation éco-nautique de différents types de bateaux. Plus de trente critères « impactants » sur toute la durée de vie d'un bateau ont ainsi été déterminés, sélectionnés puis pondérés en fonction de leurs enjeux environnementaux, technico-économiques et de l'acceptabilité sociale de la filière.

Cette grille met en avant un ensemble de solutions adaptées à la volonté et aux moyens techniques, humains et financiers des chantiers. Ce travail permet aujourd'hui au réseau EcoNav de disposer d'une expertise reconnue au niveau régional et national.

Cette expérience et cette expertise sont aujourd'hui mises à disposition de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne dans le cadre du programme Vague Bleue Eco-conception.

Dès juin 2013, cinq chantiers se sont engagés dans un premier audit qui a permis à EcoNav de faire un état des lieux des démarches, des procédés, des matériaux, de l'engagement des chantiers et de leur volonté ... mais aussi des contraintes économiques et techniques qui se trouvent face à eux dans un tel développement.

Les chantiers Tricat, Bord à Bord, Marée Haute, IDB Marine, Pro Marine se voient aujourd'hui proposés un plan d'action pour s'engager pour une filière nautique durable.

En parallèle, ces chantiers ont suivi des séminaires techniques destinés à renforcer leur compétences dans les domaines de la motorisation électrique, de l'aménagement intérieur ou encore des procédés de mise en œuvre des composites

La Région Bretagne à travers le Plan Bretagne Actions Nautisme, impulse et apporte son concours financier.

Ces entreprises bénéficieront début 2014 du droit d'usage et des moyens de communication de la marque « Vague Bleue Eco-conception »® marquant ainsi leur engagement dans une démarche de développement durable.

Les cinq premières entreprises engagées dans le programme se sont vues remettre leur droit d'usage à la marque Vague Bleue Eco-conception, le lundi 9 décembre 2013 au salon nautique de Paris.

« Vague Bleue Eco-conception » », engager les chantiers vers une démarche durable

En se basant sur les analyses du cycle de vie d'un bateau équipé (voile ou moteur) réalisées par l'Université de Bretagne Sud, le réseau EcoNav a élaboré un référentiel

d'analyse pour une évaluation éco-nautique de différents types de bateaux. Plus de trente critères « impactants » sur toute la durée de vie d'un bateau ont ainsi été déterminés, sélectionnés puis pondérés en fonction de leurs enjeux environnementaux, technico-économiques et de l'acceptabilité sociale de la filière.

Cette grille met en avant un ensemble de solutions adaptées à la volonté et aux moyens techniques, humains et financiers des chantiers. Ce travail permet aujourd'hui au réseau EcoNav de disposer d'une expertise reconnue au niveau régional et national.

Cette expérience et cette expertise sont aujourd'hui mises à disposition de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne dans le cadre du programme Vague Bleue Eco-conception.

Dès juin 2013, cinq chantiers se sont engagés dans un premier audit qui a permis à EcoNav de faire un état des lieux des démarches, des procédés, des matériaux, de l'engagement des chantiers et de leur volonté ... mais aussi des contraintes économiques et techniques qui se trouvent face à eux dans un tel développement.

Les chantiers Tricat, Bord à Bord, Marée Haute, IDB Marine, Pro Marine se voient aujourd'hui proposés un plan d'action pour s'engager pour une filière nautique durable.

En parallèle, ces chantiers ont suivi des séminaires techniques destinés à renforcer leur compétences dans les domaines de la motorisation électrique, de l'aménagement intérieur ou encore des procédés de mise en œuvre des composites ...

La Région Bretagne à travers le Plan Bretagne Actions Nautisme, impulse et apporte son concours financier.

Ces entreprises bénéficieront début 2014 du droit d'usage et des moyens de communication de la marque « Vague Bleue Eco-conception »® marquant ainsi leur engagement dans une démarche de développement durable.

Les cinq premières entreprises engagées dans le programme se sont vues remettre leur droit d'usage à la marque Vague Bleue Eco-conception, le lundi 9 décembre 2013 au salon nautique de Paris.

« Vague Bleue Eco-conception » », engager les chantiers vers une démarche durable

En se basant sur les analyses du cycle de vie d'un bateau équipé (voile ou moteur) réalisées par l'Université de Bretagne Sud, le réseau EcoNav a élaboré un référentiel d'analyse pour une évaluation éco-nautique de différents types de bateaux. Plus de trente critères « impactants » sur toute la durée de vie d'un bateau ont ainsi été déterminés, sélectionnés puis pondérés en fonction de leurs enjeux environnementaux, technico-économiques et de l'acceptabilité sociale de la filière.

Cette grille met en avant un ensemble de solutions adaptées à la volonté et aux moyens techniques, humains et financiers des

chantiers. Ce travail permet aujourd'hui au réseau EcoNav de disposer d'une expertise reconnue au niveau régional et national.

Cette expérience et cette expertise sont aujourd'hui mises à disposition de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne dans le cadre du programme Vague Bleue Eco-conception.

Dès juin 2013, cinq chantiers se sont engagés dans un premier audit qui a permis à EcoNav de faire un état des lieux des démarches, des procédés, des matériaux, de l'engagement des chantiers et de leur volonté ... mais aussi des contraintes économiques et techniques qui se trouvent face à eux dans un tel développement.

Les chantiers Tricat, Bord à Bord, Marée Haute, IDB Marine, Pro Marine se voient aujourd'hui proposés un plan d'action pour s'engager pour une filière nautique durable.

En parallèle, ces chantiers ont suivi des séminaires techniques destinés à renforcer leur compétences dans les domaines de la motorisation électrique, de l'aménagement intérieur ou encore des procédés de mise en œuvre des composites

La Région Bretagne à travers le Plan Bretagne Actions Nautisme, impulse et apporte son concours financier.

Ces entreprises bénéficieront début 2014 du droit d'usage et des moyens de communication de la marque « Vague Bleue Eco-conception »® marquant ainsi leur engagement dans une démarche de développement durable.

Les cinq premières entreprises engagées dans le programme se sont vues remettre leur droit d'usage à la marque Vague Bleue Eco-conception, le lundi 9 décembre 2013 au salon nautique de Paris.

Ecotaxe : les réactions

La Fnaut (Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transports) :

"La FNAUT peut admettre que des difficultés techniques aient amené le gouvernement à reporter à deux reprises la mise en oeuvre de l'écotaxe poids lourds. Mais la nouvelle suspension, en l'absence de tout effort pédagogique, est consternante."

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme :

"Céder aujourd'hui face à une contestation limitée sur une mesure votée à la quasi-unanimité en 2009, c'est délégitimer le dialogue environnemental. Ainsi la fin de la taxe kilométrique poids lourd n'est qu'un symptôme de l'incapacité du gouvernement à porter une vision claire et partagée de la transition jusque dans les filières, dès lors qu'elle se heurte à des intérêts spécifiques et de court terme. "

Pierrick Massiot, Président de la Région Bretagne

"Le Premier Ministre et le Gouvernement, en entendant les messages émis par les Bretons, font preuve de lucidité et de courage. L'apaisement qui doit résulter de cette main tendue va permettre d'instaurer le dialogue dont la Bretagne a besoin. L'écotaxe ne doit pas être un écran de fumée. Comme

nous l'avons déjà fait, nous appelons les principaux responsables économiques et sociaux de la Bretagne à travailler avec nous à l'élaboration du Pacte d'Avenir pour la Bretagne, clés de mutations économiques indispensables que nous devons construire et promouvoir ensemble."

Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère

"Le Premier Ministre a décidé de suspendre la mise en oeuvre de l'écotaxe sur l'ensemble du territoire national. C'est une décision sage et courageuse dont je me réjouis. Il a pris acte que ceux qui ont créé cette taxe n'ont ni anticipé son impact, ni précisé ses modalités d'application."

Union Démocratique Bretonne (UDB)

"La mobilisation bretonne a payé pour faire admettre au gouvernement que l'éloignement de la Bretagne des lieux de consommation était pénalisant pour une grande partie de son économie. Le projet d'écotaxe conçu par la droite de façon « hors sol » est incompréhensible et sa mise en œuvre injuste en l'état. Le gouvernement a décidé de suspendre l'écotaxe, pour autant, la question demeure entière quant aux moyens à mobiliser pour développer des modes de transports alternatifs au tout camion, notamment le fret ferroviaire et le cabotage en Bretagne."